



BELGIQUE



INFORMATIONS ET FORMALITES D'IMPORTATION EN BELGIQUE

APPAREILS MENAGERS ET EFFETS PERSONNELS

Documents Requis

- La liste de colisage (chargement)
- Une copie de Passeport montrant la photographie et la signature
- Un inventaire détaillé, estimé et signé
- La lettre de l'employeur du pays d'origine confirmant que l'expéditeur a été employé à l'extérieur de l'Union européenne pour une durée d'au moins 1 an
- Le certificat d'entrée sans taxes
- Le certificat de résidence (Modèle 2) publié par la mairie Belge locale de la ville de résidence
- Le certificat de changement de résidence (Modèle 8) publié par la mairie locale en Belgique où le client a vécu avant le départ à l'étranger (Ressortissants Belges en retour seulement)

Informations Spécifiques

- Si possible, la lettre de l'employeur du pays d'origine devrait inclure les dates de début et de fin de contrat ainsi que la date de début de contrat en Belgique (dans le cas d'un transfert interne).
- D'autres documents officiels de l'Ambassade ou du Consulat de Belgique à l'origine confirmant que l'expéditeur a vécu à l'extérieur de la Belgique pendant les 12 derniers mois devraient être inclus.

VEHICULES A MOTEUR

Documents Requis

- Carte d'Enregistrement Originale
- Copie de la facture d'achat / Contrat de vente / Déclaration de bonne foi
- Certificat d'assurance du pays d'origine

Informations Spécifiques

- La facture d'Achat / le contrat de vente / la déclaration de bonne foi doit informer que le véhicule a été en possession de l'expéditeur depuis plus de 6 mois avant l'arrivée au Canada.
- Le véhicule ne peut être revendu.
- Tous les véhicules devraient être propres à l'arrivée et sans aucune trace de terre ou autres.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Documents Requis

- Carnet de Vaccination.
- Certificat de Santé Vétérinaire.

Informations Spécifiques

- Les animaux de compagnie doivent être identifiables (Tatouage ou un système d'identification électronique) et vaccinés contre la rage.

BELGIQUE

ARTICLES AVEC DES RESTRICTIONS ET SUJET AUX TAXES

- L'alcool (Une autorisation de l'administration territoriale est requise).
- Le tabac et les produits à base de tabac.
- Les manteaux, fourrures et chaussures en cuir d'animaux protégés (Une autorisation de l'administration territoriale est requise).

ARTICLES INTERDITS

- Narcotiques, drogues
- Munitions et explosifs